

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

20 crédits	240.0 h	Q1 et Q2
------------	---------	----------

Enseignants	Boghaert Christoffel ;Coton Gauthier ;De Groot Geert ;De Paepe Mathieu ;De Villiers De La Noue Renaud ;Laloux Olivier ;Marchant Pascal ;Nottebaert Anne ;Surroca Damien ;Vanhamme Catherine ;Veauvy Lyderic ;Wittevrongel Bernard ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Tournai
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Dans le prolongement des acquis du projet d'architecture 2, les projets proposés à l'UE de projet d'architecture 3 se particularisent par les programmes principalement liés aux thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réflexion sur l'espace public, le rapport au paysage et au contexte environnemental • réflexion sur l'espace habité, plus particulièrement l'habitat collectif inséré dans le tissu urbain • rationalité du projet, maîtrise constructive et technique. <p>Inscrit dans l'apprentissage de la composition architecturale, l'UE de projet d'architecture 3 intègre ces données dans l'acquisition progressive de la compétence à concevoir le projet d'architecture, à comprendre et appliquer des connaissances en lien avec la matérialité d'un projet.</p>
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • LIRE (déchiffrer, comprendre, trouver le sens de, discerner, reconnaître) • DECRIRE (représenter, tracer ou suivre) • DISPOSER (joindre, combiner, mettre en ordre) les composants élémentaires de l'architecture, avec sensibilité et compréhension des valeurs fondamentales et pérennes qui fondent la discipline. <p>Le <i>projet d'architecture 3</i> accomplit cet objectif général par la CONFIRMATION (corroborer, synthétiser, conforter), donnant suite aux modes de l'initiation et de l'exploration convoqués lors des UE de <i>projet d'architecture 1 et 2</i>.</p> <p>Contribution au référentiel AA : Concevoir un projet - confirmation</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Articuler et développer, avec logique, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) dans un cadre de paramètres fondamentaux</i> • <i>Enoncer et hiérarchiser des intentions en vue de poser des choix</i> • <i>Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux</i> • <i>Analyser, manipuler, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques</i> • <i>Adopter des démarches de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif</i> <p>1 Expérimenter une démarche artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en assemblant des concepts préexistants et des idées pour faire une proposition</i> <p>Se constituer une culture architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Convoquer des références données qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte</i> <p>Situer son action</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Expérimenter les possibilités de transformation d'un contexte</i> <p>Concrétiser une dimension technique</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Connaître et décrire les principes techniques fondamentaux de l'édification</i> • <i>Savoir appliquer les divers principes fondamentaux techniques dans une production architecturale</i> <p>Exprimer une démarche architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit des idées</i>

	<p style="text-align: center;">Poser des choix engagés</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Prendre conscience de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société</i> <p style="text-align: center;">- - - -</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Selon l'atelier, l'étudiant.e est évalué.e individuellement et/ou en groupe. Chaque atelier précise son mode d'évaluation. La répartition des étudiant.e.s est attentive à ce que chacun.e soit confronté.e aux différents modes de travail et d'évaluation.</p> <p>Les programmes et/ou critères d'évaluation sont adaptés au niveau de l'étudiant.e et énoncés en début d'atelier. Selon les cas, le travail est évalué lors de présentations à huis clos et lectures collectives commentées ou lors de jurys. Ceux-ci se font en présence d'un ou plusieurs expert.s extérieur.s qui pourra.ont également donner un avis durant l'évaluation.</p> <p>Les exercices du Q1 comptent chacun pour 15% (x2), le Q2 compte pour 70%).</p> <p>Au terme de l'année, les titulaires de tous les ateliers se réunissent pour analyser les résultats et juger de la capacité de chaque étudiant.e à poursuivre son parcours, étant attentif.ve.s au parcours individuel de l'étudiant.e.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le EU Projet d'architecture 2 et 3 sont données simultanément, associant des étudiants.e. des 2 années. Ces ateliers « verticaux » regroupent ± 50 étudiant.e.s (BA2-BA3) et sont proposés aux étudiant.e.s pour favoriser le dialogue avec un binôme ou un trinôme d'enseignant.e.s sur un programme.</p> <p>Ces projets sont organisés sur des « Thématique/Focalisation/Contexte » particuliers. Cela permet ainsi à l'étudiant.e de se confronter à différentes approches, paroles, et processus de conception.</p> <p>Cette répartition en différents projets permet d'entrer dans le projet en focalisant sur une approche, approfondissant une thématique dans un contexte particulier, utilisant des méthodes de conception différentes : Dessin (de travail, de concept, d'analyse, de synthèse), Maquette (de travail, de concept, de programme, d'analyse, de synthèse), Références/Analogies, Détails, ...</p> <p>Les étudiant.e.s travaillent, tantôt en groupe mixte BA2-BA3, tantôt individuellement.</p> <p>Les étudiant.e.s sont aussi amené.e.s à faire quelques visites architecturales et voyages d'étude.</p> <p><i>Les méthodes d'enseignement sont précisées dans chaque énoncé à chaque étudiant en début de projet.</i></p> <p>1e quadrimestre (Q3 et Q5) : au cours du cursus de 2 années de Bachelier, l'étudiant.e suivra, tour à tour, quatre différents projets de 7 semaines.</p> <p>2e quadrimestre (Q4 et Q6) : il.elle aura le choix de participer à deux des quatre ateliers de 15 semaines proposés. Ce dernier consistera en un projet de synthèse et permettra de vérifier les différents acquis. L'étudiant.e doit obligatoirement, au cours de ses deux années, suivre au moins un projet d'équipement public et un projet d'habitat collectif.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/TRN	ARCT1BA	20	LTARC1201	